

Projet Pédagogique

Accueils de Loisirs Périscolaires
Garderies et Pause Méridienne



Année 2016-2017

SOMMAIRE

PREAMBULE

A. LE CONTEXTE

B. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.
Favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte
Vivre ensemble : aider l'enfant à devenir citoyen, solidaire, autonome.

C. LE FONCTIONNEMENT

1. Les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir
2. La pause méridienne
3. Le Récré-goûter

D. LE PROJET D'ANIMATION

E. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Les missions
Les fonctions

F. EVALUATION 2016-2017

Evaluation qualitative
Evaluation quantitative

PREAMBULE

Commune péri-urbaine de Brest, Guilers compte 7800 habitants. La ville assure la gestion de deux ALSH périscolaires situés au sein des écoles publiques Chateaubriand et Pauline Kergomard, l'animation de la pause méridienne et le récré-goûter sur chacun des deux sites. Depuis la rentrée 2013, l'unique ALSH périscolaire municipal a été scindé en deux avec une direction par site, afin d'apporter une nouvelle dynamique sur le terrain.

A. LE CONTEXTE

Le projet pédagogique des Accueils de Loisirs sans Hébergement Périscolaires de la commune est réalisé en concertation avec les équipes pédagogiques des ALSH périscolaires, à l'occasion de réunions, qui permettent de réévaluer en continu les projets et de coller au plus juste aux besoins et envies des enfants.

Il s'appuie sur la charte éducative communale, écrite en collaboration avec les élus et votée en 2009. Elle précise que « chaque citoyen doit trouver bien être et épanouissement ». En effet, tous les habitants doivent prendre du plaisir à vivre ensemble. » Elle défend les principes de coéducation, de citoyenneté et de loisirs pour tous.

Le projet pédagogique est décliné à partir du Projet Educatif Territorial signé en juillet 2015 dont les objectifs généraux et opérationnels sont les suivants :

DECOUVRIR EN JOUANT	Faire du ludique et du loisir, la base essentielle de chaque atelier
	Favoriser les découvertes
	Laisser libre cours à l'imagination et à la créativité, au sens artistique
	Respecter le rythme de l'enfant, favoriser, bien-être et détente
VIVRE ENSEMBLE ET DEVENIR CITOYEN	Favoriser la coopération et la solidarité
	Développer des valeurs citoyennes de respect, tolérance et d'écoute
	Favoriser les relations avec et vers les autres
	Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement
SE CONNAITRE, CONTINUER A DEVENIR AUTONOME, GRANDIR	Etre acteur de ses temps périscolaires
	Se découvrir
	Avoir l'estime de soi

Il s'appuie également sur le diagnostic territorial élaboré lors de la signature du Contrat Enfance Jeunesse renouvelé cette année.

Afin d'avoir tout son sens, et d'être en adéquation sur le terrain avec les équipes enseignantes, le projet pédagogique tient compte des 3 projets d'école.

B. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Objectifs	Constats	Moyens
<p>Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.</p>	<p>On associe souvent les accueils de loisirs périscolaires à l'école or ce sont des lieux totalement différents à savoir des lieux de séparation ou de transition entre la famille et le milieu scolaire.</p>	<p>En facilitant la séparation entre l'enfant et sa famille. Par l'accueil personnalisé des enfants. Par le respect du rythme de vie des enfants. Par le rire et la bonne humeur. Par le libre choix des enfants de participer ou pas aux jeux et aux activités proposés. Par une souplesse d'organisation. Par l'aménagement de l'espace.</p>
<p>Favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte.</p>	<p>L'imaginaire est un besoin de l'enfant. Il est à la source des apprentissages.</p>	<p>En jouant. En laissant dessiner l'enfant librement. En utilisant la fabulation. En proposant des animations et des activités en lien avec le thème. Par la découverte d'activités culturelles, artistiques et sportives... En laissant du temps libre aux enfants.</p>
<p>Vivre ensemble : aider l'enfant à devenir citoyen, solidaire, autonome.</p>	<p>L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant. Trop d'incivilités sur la cour d'école.</p>	<p>En permettant à l'enfant de devenir autonome. En entretenant le respect (de soi, des autres et du matériel). En facilitant l'expression de tous par le dialogue et l'écoute. En gérant les conflits par des messages clairs, bienveillants. En attirant l'attention de l'enfant à ses droits et à ses devoirs, ainsi qu'aux différences. En écrivant les règles de vie avec les enfants. En sensibilisant l'enfant à l'hygiène et à celle de son environnement.</p>

C. LE FONCTIONNEMENT

1. Les Accueils de Loisirs Périscolaires du matin et du soir

Les horaires

Les enfants scolarisés sont accueillis de 7h15 à 9h et de 17h à 19h.
Ils arrivent et partent de façon échelonnée.

Les locaux

Chaque accueil de loisirs périscolaire possède ses propres locaux et comprend : une salle de garderie, une cour, des sanitaires, les BCD et les salles de motricité des écoles.

Le fonctionnement des accueils

✓ Le matin

Un petit déjeuner est servi de 7h45 à 8h aux enfants arrivant avant 8h00.

Dès son arrivée, l'enfant participe librement aux activités qui respectent ce moment de séparation avec la famille et l'entrée à l'école. L'enfant sera sollicité toute la journée alors faisons en sorte que ce moment soit calme, reposant et tranquille, en mettant à sa disposition un coin calme avec des livres, une espace dessin, puzzle, jeux de manipulation et de construction (encastrement, pâte à modeler, kapla), de société, d'imitation (poupée, espace cuisine, garage)...

L'enfant est toujours partant pour faire. Il est nécessaire de différencier ses besoins et ses désirs. L'équipe d'animation veillera à ce que la garderie du matin soit calme, tranquille, avant de commencer une journée scolaire intense d'activités.

A 8h30, un temps autour d'histoires et de contes est mis en place. L'arrivée des enfants à partir de cette heure ne permet pas de commencer une activité. Il convient de calmer l'agitation ambiante avant le démarrage de l'école à 8h50.

A 8h45, les enfants de maternelle sont conduits dans leurs classes respectives. Les élémentaires sont conduits sur la cour de l'école.

✓ Le soir

A 17h à l'issue du temps de récré-goûter, les enfants viennent à la garderie.

On profite du beau temps et de l'extérieur aussi souvent que possible pour des jeux libres mais aussi pour des jeux animés par l'équipe. La garderie périscolaire doit être un moment de détente et de défoulement après une journée de classe durant laquelle les enfants ont été enfermés et attentifs.

- ✓ Site de Pauline Kergomard : les élémentaires ont la possibilité de faire leurs devoirs. Ils peuvent s'isoler dans un lieu dédié sous la surveillance d'une animatrice.

✓ Site de Chateaubriand : l'aide aux devoirs est proposé par la CLE (Association Compter, Lire, Ecrire).
Les enfants pourront jouer le reste de la soirée, écouter des histoires, dessiner, manipuler et faire des activités manuelles de temps à autre en lien avec le thème de l'année.

→ Le jeu sous toutes ses formes est l'activité principale des temps périscolaires.

Les moyens humains

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'agents de la fonction publique et renforcée par des vacataires du CDG29 en fonction des effectifs.

Une attention particulière est portée à la formation du personnel d'animation (BAFA, formation continue).

Sur le site Pauline Kergomard: La direction est assurée par Camille MILIN. L'équipe est formée de 3 autres animatrices.

Sur le site Chateaubriand : La direction est assurée par Charlène BLEUNVEN. L'équipe est formée de 3 autres animatrices (2 Bafa, 1 adjoint d'animation) et d'un animateur de l'Espace Jeunes

Les moyens financiers

Un budget est alloué pour le temps de garderies par année scolaire.

2. La Pause Méridienne

Les horaires

La pause méridienne se déroule de 12h00 à 13h50 sur les deux sites.

Les locaux

Les locaux scolaires et périscolaires sont mutualisés (BCD, salle de psychomotricité...), salle d'Arts Plastiques, cour et permettent ainsi de manière concertée avec les équipes enseignantes de proposer des activités adaptées aux enfants selon leur âge et pouvoir mettre en place des petits groupes.

Site Pauline Kergomard : Les deux halls en maternelle et élémentaire, la salle d'arts plastiques, une salle de classe et les locaux de la garderie au RDC ainsi que l'espace ludothèque au 1^{er} étage, dans la BCD de l'école.

Site Chateaubriand : La salle d'arts plastique au 1^{er} étage, la salle de détente, la salle de chorale en élémentaire. En maternelle : la salle de motricité, la BCD (salle de bibliothèque) et les locaux de la garderie.

Le déroulement de la pause méridienne

Chaque jour, des ateliers sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs en fonction des projets. L'organisation est différente sur les deux sites :

Site Pauline Kergomard

Deux services de restauration nécessitent d'adapter les animations de la pause méridienne à cette contrainte. Les maternels et les CP mangent dès 12h et ont un temps d'animation de 13h10 à 13h50 pour ceux qui ne font pas la sieste.

Les élémentaires déjeunent à 12h50. Ils bénéficient d'un temps d'animation avant le repas, à partir de 12h10.

Au retour des vacances de la Toussaint, la mise en service du scramble nécessitera 2 services d'animation côté élémentaire. De plus, les Cp quittent la pause méridienne maternelle pour rejoindre celle côté élémentaire.

Site Chateaubriand

Depuis janvier 2016, à l'école élémentaire Chateaubriand, pour répondre à des effectifs de rationnaires à la cantine grandissant, et pour améliorer la qualité du temps de repas (gestion du bruit), 2 services de cantine ont été créés. La pause méridienne s'est adaptée à cette nouvelle organisation en proposant 2 services d'animation pour les élémentaires (12h10/12h50 ; 13h00/13h50).

Les maternels Chateaubriand déjeunent à 12h00 et profitent des animations à partir de 13h00.

Organisation générale commune aux deux sites

Des ateliers sont proposés tout au long de la semaine sans inscription en amont: atelier ludothèque (tous les jours), jeux d'extérieurs ou intérieurs, lecture de conte ou encore atelier "jeux de doigts et comptines" pour les maternels.

Pour les ateliers avec les intervenants extérieurs (Espace Jeunes, partenaires associatifs...) les inscriptions se font en fin de cantine à Chateaubriand, sur la cour à Pauline Kergomard ou la veille de l'animation.

La participation aux ateliers se fait sans inscription auprès des parents. L'enfant est acteur de ses propres choix.

Les enfants peuvent faire des jeux libres sur la cour ou ne rien faire. **Dans tous les cas, les enfants participent aux animations parce qu'ils sont volontaires.** Ils sont toujours sous la surveillance d'un adulte.

De la même façon que les temps d'accueil du matin et du soir, la pause méridienne doit être propice à la détente.

A 13h45, un système de pointage est mis en place sur chaque site pour s'assurer de la présence de tous les enfants afin de passer le relais à l'équipe enseignante.

Les moyens humains

L'équipe est ajustée en fonction de l'effectif (besoin ponctuel de renfort). L'équipe d'animation des ALSH périscolaires est renforcée par d'autres agents de la commune (ATSEM et personnel de surveillance de la cantine) ou des agents du CDG 29 formés à l'animation. 8 personnes interviennent à Chateaubriand et 9 à Pauline Kergomard. Une partie d'entre elles assure la surveillance de cour. Les animateurs assurent les ateliers en respectant le taux d'encadrement (10 enfants par atelier en maternelle et 14 en élémentaire).

Les moyens financiers

La mairie met à disposition un budget pour les intervenants extérieurs et pour l'achat du matériel.

3. Le Récré-Goûter

Suite à la réorganisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014, la commune a mis en place le « Récré-Goûter ». Ce temps de transition de 16h15 à 17h entre l'école et la garderie ou la maison, permet aux enfants de prendre un goûter équilibré, varié et de se détendre. Les enfants jouent librement ou encadrés en fonction de leurs souhaits par les animatrices périscolaires, les animateurs de l'Espace Jeunes et les ATSEM.

A 17h, les enfants sont conduits soit en garderie ou rentrent chez eux.

Sur autorisation des parents (signée dans le dossier périscolaire), les enfants d'élémentaire peuvent quitter l'établissement seul.

Le Récré-Goûter est un temps à part, non déclaré en ALSH Périscolaire.

D. Le projet d'animation

L'année 2016-2017 aura pour fil conducteur le thème: VIVRE ENSEMBLE.

Le choix de ce thème résulte de constats communs aux équipes des temps périscolaires et du temps scolaire :

- Il règne de nombreuses incivilités sur les cours d'école.
- Lors du comité de pilotage du Projet Educatif Territorial du 10 mars 2016, les équipes éducatives ont décidé de travailler avec les enfants sur des règles de vie communes.
- Les nouveaux projets d'école ont comme axe de travail : le vivre ensemble.

En lien avec le Projet Educatif Territorial, les activités proposées aux enfants seront réparties en quatre domaines dont voici un avant-goût:

- ✓ **Le Monde qui t'entoure** : Jardin ; Jeux de coopération; Jeux informatiques ; Le P'tit Périsco (2 éditions prévues); Son et prise de son... Jeux sur la gestion de conflits, les messages clairs
- ✓ **Arts et cultures** : Poterie, Langue des signes, Théâtre, Yoga, Origami, couture
- ✓ **Temps récréatif** : Jeux d'intérieur et d'extérieur ; massage des mains et des pieds ; activités manuelles; ateliers de lecture, « coiff ta tête », Enigmes...
- ✓ **Activités physiques** : Kin ball, parachute, football, basket, jeux de crosse, jeux sportifs détournés, Bouge ton corps, zumba...

Pendant la pause méridienne, certains projets ont lieu toute l'année, d'autres sur une période plus courte.

L'année scolaire sera découpée par les périodes de vacances scolaires.

De septembre à Octobre : Un projet est mené avec les enfants pour élaborer ensemble les règles de vie, (droits et interdits) et les sanctions qui s'y rapportent, les mettre en scène, les illustrer et les afficher. Parallèlement, un travail sera mené avec les enseignants pour que ces règles de vie soient communes aux temps scolaires et périscolaires et qu'elles soient consignées dans un document dont les familles auront connaissance.

De Novembre à décembre : Coopération, entraide et solidarité guideront nos activités

De Janvier à Février : La gestion des conflits et des incivilités, les émotions, le bien être, la détente, la communication.

Mars, Avril : L'éco-citoyenneté, la nature, la propreté, les 1ers secours

Mai, juin et juillet : Projet autour des cultures à partir des différentes nationalités rencontrées sur les temps périscolaires.

Avec la réforme des rythmes scolaires et surtout depuis la rentrée 2014/2015, les équipes périscolaires, les animateurs de l'Espace Jeunes, les animatrices de la Guilthèque sont secondés sur le terrain, par les partenaires associatifs de la commune : Le Centre Social L'Agora, L'Ecole de Musique et de Danse, L'Association Sportive de Guilers. Tous ensemble, ils participent et enrichissent de leurs compétences, les animations de la pause méridienne et parfois des accueils périscolaires du soir.

Le Centre Social L'Agora :

L'animatrice famille animera successivement un atelier fabrication d'un jeu sur-dimensionné ; de la poterie ; du bricolage sur la nature en 1 séance ; des Arts du cirque.

L'animatrice de la cyber-commune, proposera des jeux informatiques autour des dingbat ; jeux sur les objets cachés et de logique ; cris des animaux ; voyage avec google map autour des habitats, des paysages, des monuments célèbres.

L'Ecole de Musique et de Danse : interviendra une 20 aine d'heures au printemps. Des présentations d'instruments auront lieu pendant la garderie du soir.

L'Association Sportive de Guilers : l'animateur sportif du club proposera un atelier football en travaillant sur le fair play et le respect des règles et des limites du terrain.

Le personnel municipal est investi dans l'animation de la pause méridienne.

Les équipes périscolaires proposent des ateliers chaque jour aux enfants, que l'on retrouve dans les 4 domaines du PEDT comme : le jardinage, le journal le P'tit Périsco, bouge ton corps, zumba, ludothèque, couture..

Les animateurs de l'espace jeunes, quant à eux, proposent des activités plutôt sportives comme cette année les jeux olympiques revisités, le basket, les jeux de crosse, le kin ball. Mais ils adaptent également leurs activités aux jeux de cour des enfants. Mais aussi des ateliers innovants comme « coiff ta tête ».

La Guilthèque animera successivement des ateliers autour de la lecture dans les BCD des écoles, boules de Noël... Elle intervient également dans les garderies périscolaires sur de la lecture d'histoires.

Les activités seront enrichies et différentes au fil de l'année, à partir des réflexions et des idées des équipes d'animation émanant en réunions périscolaires.

Les enfants des accueils de Loisirs périscolaires participent aux temps forts communaux comme la semaine du jeu, la fête des garderies.

E. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Les missions

L'équipe d'animation met en œuvre des activités d'animation, sous la responsabilité du directeur de site et de la coordinatrice enfance et périscolaire. Elle encadre un groupe d'enfants dont elle assure la sécurité sur les plans moral, physique et affectif. Elle est garante du respect de leur rythme. Elle assure un **rôle de co-éducation** auprès des enfants.

Les fonctions

- ✓ Les équipes d'animation participent à la mise en place du projet pédagogique. Pour cela, elles se rencontrent régulièrement (au moins 1 fois par trimestre) afin de discuter ensemble et de mettre en vie le projet pédagogique, d'améliorer le fonctionnement, de construire ensemble des projets d'animation et de temps forts.
- ✓ L'animateur propose et organise des activités en accord avec le projet pédagogique et il veille à leur bon déroulement.
- ✓ L'animateur assure la participation individuelle des enfants, sans contrainte, et vérifie que chacun a le choix et la capacité de participer aux animations proposées.
- ✓ L'animateur préserve la cohésion du groupe.
- ✓ L'animateur est garant des normes de sécurité et doit veiller à ne pas mettre en danger les enfants, en exerçant une surveillance de chaque instant. Il doit s'assurer du nombre d'enfants qu'il a dans son groupe.

- ✓ Le moment du repas est un temps de découverte. L'animateur doit permettre aux enfants de goûter un peu de tout pendant le repas.
- ✓ L'animateur a un comportement juste envers tous les enfants.
- ✓ L'animateur met en place des règles de vie avec les enfants.
- ✓ L'animateur propose aux enfants (dont la vie dans les accueils de loisirs périscolaires et pendant la pause méridienne correspond à un temps de repos et de détente), des activités ludiques et agréables, susceptibles d'acquisitions et de valorisation pour l'enfant dans des domaines diversifiés.
- ✓ L'animateur rend compte à la responsable du site de ses actions, de tout incident ou difficulté et de toute information relative à l'enfant et à la famille. La responsable en informera la coordinatrice périscolaire.
- ✓ L'animateur a le souci de l'accueil des enfants et de leurs familles.
- ✓ L'équipe d'animation fait respecter les règles d'hygiène (exemple du lavage des mains avant chaque repas) et les règles de politesse.

F. EVALUATION 2016-2017

Evaluation qualitative

L'avis des enfants sur les animations, leurs souhaits.

Les retours des intervenants extérieurs, des parents, des équipes enseignantes.

Le bilan de l'équipe d'animation (positif, points à améliorer, idées d'améliorations).

Evaluation quantitative

Fréquentation des enfants pendant les ateliers de la pause méridienne.

Fréquentation des garderies.

La réalisation des projets prévus.

Bilan de service